



Évreux, le 19 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurité routière - Trois morts en moins d'une semaine Les comportements doivent changer !

Dans l'Eure, entre le 1^{er} janvier et le 19 février, **6 personnes ont perdu la vie sur les routes du département** (5 tués sur les deux premiers mois 2018).

Les quatre derniers jours ont été particulièrement meurtriers avec 3 tués depuis le 16 février !

Ainsi, un piéton, deux motards et trois usagers de véhicules légers ont été victimes d'une vitesse excessive, d'un défaut de maîtrise ou encore du non-respect des règles de priorité.

Face à ce constat, **le préfet de l'Eure appelle l'ensemble des usagers de la route à la plus grande prudence et au strict respect du code de la route !**

À l'approche des retours de vacances d'hiver pour la région Normandie, chaque usager doit adapter sa conduite aux conditions de circulation et à un trafic souvent dense : le respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité est essentiel.

Par ailleurs, la météo plutôt clémente de ces derniers jours ne doit pas faire baisser le niveau de vigilance, en particulier concernant les deux-roues motorisés qui doivent faire face à des routes parfois encore glissantes après le passage de l'automne et de l'hiver (résidus de feuilles mortes, gelées matinales...).

Pour veiller à la sécurité des usagers, **les forces de l'ordre seront particulièrement mobilisées ce week-end** sur les routes du département pour assurer, de jour comme de nuit, une surveillance renforcée des axes routiers.

La sécurité routière est l'affaire de tous !

Conseils en matière de sécurité routière

- Respectez en toute circonstance les limitations de vitesse
- Gardez vos distances de sécurité avec le véhicule qui vous précède
- N'utilisez pas votre téléphone ou votre tablette au volant
- Ne buvez pas d'alcool si vous avez l'intention de conduire
- Vérifiez régulièrement l'état de vos pneumatiques et de vos feux de signalisation
- Ne prenez jamais votre véhicule sous l'emprise de stupéfiants
- Adaptez votre conduite aux conditions de circulations (météo, densité du trafic...)
- Réduisez votre vitesse à l'approche d'une zone de travaux
- Piétons, restez visibles (vêtements claires et/ou réfléchissants) et ne traversez que sur les passages protégés
- Deux-roues motorisés, n'oubliez pas le port de l'équipement adapté (casque, gants, blouson, bottes...)

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr



@prefet.eure



@Prefet27



www.eure.gouv.fr